

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE



Commune de Calanhel

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

0 10 200 m



Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 - Protection des lignes électriques

Communications

- EL11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 - Voies ferrées
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

